

PROCES VERBAL

DU COMITE SYNDICAL DU PAYS RISLE-CHARENTONNE

LUNDI 29 JANVIER 2007 A 17H45

Communauté de Communes de Bernay

Etaient présents :

- ✦ Monsieur André ANTHIERENS, Monsieur Jacques BORDAY, Monsieur Joël BOURDIN, Madame Françoise CANU, Monsieur Hubert CAPPELLE, Monsieur Francis CAVELIER, Monsieur François COURVOISIER, Monsieur Lucien EON, Monsieur Pierre ESPALDET, Monsieur Denis GUITTON, Monsieur Jean-François HERVIEU, Madame Marie-Christine JOIN-LAMBERT, Monsieur Gilles LAUNAY, Monsieur Didier MALCAVA, Monsieur Hervé MAUREY, Madame Odile PINOCHE, Monsieur Lionel PREVOST, Monsieur Jean-Jacques PREVOST, Monsieur Henri ROORDA, Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN, Monsieur Philippe TOUFLET, Madame Anne-Marie TOULOUSE, Monsieur Marc VAMPA, Monsieur Philippe WATEAU.

Etaient excusés :

- ✦ Monsieur Gilbert CLOAREC, Madame Jacqueline DELAQUAIZE, Monsieur Gérard GRIMAULT, Monsieur Frédéric JONES.

Etaient absents :

- ✦ Monsieur Christian BAISSÉ, Monsieur Gilbert CLOAREC, Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Madame Jacqueline DELAQUAIZE, Monsieur Edmond DESHAYES, Monsieur Jackie DESRUES, Monsieur Serge DESSON, Monsieur Jean-Claude FRANCOIS, Monsieur François GOBRON, Monsieur Jacky GRAVELLE, Monsieur Gérard GRIMAULT, Monsieur Alain HUCHE, Monsieur Frédéric JONES, Madame Marie-Françoise LARROQUELLE, Monsieur Pierre LAUNAY, Monsieur Michel PALLIER, Monsieur Guy PARIS, Monsieur Jean QUINTON, Madame Nicole SARAZIN.

Assistaient à la réunion :

- ✦ Monsieur VIGNERON, Madame Camille MOREL, Madame Carole PHOLOPPE.

Le Président, Monsieur Joël BOURDIN, remercie l'ensemble des membres du Comité Syndical pour leur présence et, le quorum étant atteint, l'invite à débiter cette réunion à 17h50.

Monsieur Joël BOURDIN introduit la réunion en rappelant que le Contrat de Pays 2000-2006 vient de se terminer. Des rencontres rapprochées seront programmées pour envisager son avenir.

Il demande donc aux élus présents de dorénavant et déjà réfléchir aux projets que leurs collectivités souhaiteraient présenter dans le cadre d'un prochain Contrat de Pays.

Il informe ensuite que Messieurs LE VERN et DESTANS vont organiser une rencontre territoriale le vendredi 23 février 2007 à 11 heures à la Communauté de Communes de Bernay pour engager une réflexion à l'échelle du Pays.

Monsieur le Président émet le souhait que 2007 soit l'année d'arrêt des orientations de l'avenir du Pays et de la rédaction de fiches-projet. L'objectif est, après la remise du diagnostic territorial (réalisé dans le cadre du SCOT) qui aura lieu à la fin du mois de mars 2007, de recenser l'ensemble des projets originaux (qui ne trouvent pas d'appui financier traditionnel auprès de la Région, du Département et de l'Etat).

Monsieur Lionel PREVOST intervient en insistant sur le fait que le Pays rentre dans une phase active de la contractualisation entre la Région et le Département. Des conférences sont prévues par territoire pour élaborer les axes prioritaires. Monsieur Lionel PREVOST ajoute que tous les projets des collectivités ne seront pas pris en compte ; il faudra déployer de solides arguments projet par projet. Enfin, il avertit les membres présents en leur disant que les contrats de Pays devront être signés fin juin 2007.

Monsieur Lionel PREVOST évoque ensuite l'existence du Pays : il a toute sa raison d'être et à l'avenir il a toute sa place en tant que structure de projet. C'est pourquoi, selon lui, le Pays pourrait porter un certain nombre de grands dossiers comme les agglomérations qui sont moteur dans le développement économique. Pour cela, il faut que cela soit de grands projets (économiques, investissement dans de grosses structures, etc.).

Monsieur Pierre ESPALDET intervient sur ce qui lui paraît être intéressant dans la notion de Pays : il s'agit de la labellisation « Pôle d'Excellence Rurale » qui va permettre d'accompagner un projet novateur sur le territoire de la Communauté de Communes de Thiberville.

Monsieur Joël BOURDIN enchérit en expliquant que seuls trois pôles d'excellence rurale ont été retenus sur le Département de l'Eure dont celui du Pays Risle-Charentonne.

Monsieur Hervé MAUREY invite toutes les collectivités du Pays à se mettre rapidement au travail sur la préparation du contrat territorial car le nouveau Contrat de Pays va débuter en juillet 2007. Seuls seront retenus des projets structurants pour le territoire. Il faut donc rentrer dans le dispositif en répondant présent dans les six mois à venir.

Monsieur Joël BOURDIN conclut sur le fait que les élus du Pays vont être amenés à se revoir fréquemment dans les prochains mois. Il réitère son souhait d'être prêt à la fin du mois de juin avec de bons dossiers, bien préparés car le futur Contrat engagera l'avenir des collectivités sur plusieurs années : ce qui a été acté en 2000 l'a été jusque fin 2006 sans possibilité d'avenant intermédiaire.

I- RAPPORT D'ACTIVITE 2006

Monsieur le Président présente le rapport d'activité de l'année 2006 du Syndicat Mixte et le propose à l'adoption des membres présents.

Il rappelle que la fin de l'année 2006 marque la fin du Contrat de Pays 2000-2006. Pour mémoire, quelques actions réalisées dans le cadre de ce contrat :

ACTIONS
Site de l'ancienne gare de Broglie
Réhabilitation de l'hippodrome de Bernay
Portage de repas à domicile par l'hôpital de Rugles
Maison des associations de Bernay
Zone d'activités à Rugles
Véhicule à vocation pédagogique de la MJC de Bernay
Rénovation de la roue du Moulin de la Fenderie de Rugles
Etude de développement touristique CdC Broglie et CdC Thiberville
Portail Internet du Pays
Maison de l'Enfance de Beaumont-le-Roger
ZA des Granges
Fiches de randonnée équestre - Pays
Espace culturel multimédia à Saint-Eloi-de-Fourques
Circuit des cadrans solaires sur le canton de Thiberville
Création d'un gîte de séjour « Le Trou normand » à la Vieille-Lyre
Création d'un sentier d'interprétation au Parc Parissot à Beaumontel
Développement et aménagement du pôle sportif - CdC Rugles
Aménagement de la voie verte Bernay/Broglie

Pour mémoire, quelques actions encore en cours :

ACTIONS
Création d'une zone d'activités au carrefour de Malbrouck
Aménagements des centres-bourgs sur le canton de Rugles
Mise en œuvre du SCOT du Pays Risle-Charentonne
Réhabilitation de l'ancien orphelinat de Rugles - Mairie de Rugles
Réhabilitation de la base de loisirs de Brionne
Restauration du puits communal - Saint-Germain-la-Campagne
Centre de ressource, de loisirs à la Trinité-de-Réville - CdC Broglie

Monsieur le Président annonce que le Département et la Région se sont déclarés favorables à ce principe de contractualisation. Aucune modalité n'a été, pour le moment, définie par nos partenaires.

Cependant, Monsieur le Président ajoute que nous connaissons a priori la morphologie de notre prochain Contrat : nos partenaires ne s'engageront que sur de véritables projets structurants soit environ 1 ou 2 par intercommunalité.

Une rencontre avec Messieurs les Présidents de la Région et du Département avec tous les élus et acteurs locaux du Pays est programmée le vendredi 23 février 2007 matin.

Monsieur Joël BOURDIN évoque alors le Schéma de Cohérence Territoriale pour lequel l'année 2006 aura également été celle du lancement de son SCOT avec :

- la signature du marché avec le GIE PROSCOT le 21 juillet 2006,
- la phase de diagnostic qui a débuté en septembre 2006 et qui devrait se terminer en mars 2007.

Dans ce cadre, tous les Présidents des Communautés de Communes (et le Maire de la ville individuelle) ont été rencontrés par les chargés d'études de PROSCOT.

De plus, des réunions de présentation auprès des élus des Communautés de Communes (et de la commune individuelle) du Pays ont été organisées durant l'automne 2006 :

Dates et horaires	Lieu
<i>jeudi 16 novembre 2006 18 heures</i>	Communauté de Communes de Beaumont-le-Roger
<i>vendredi 17 novembre 2006 15 heures</i>	Communauté de Communes de Rugles
<i>vendredi 24 novembre 2006 14 heures 30</i>	Communauté de Communes de Bernay et des environs
<i>vendredi 1er décembre 2006 18 heures</i>	Communauté de Communes de Broglie
<i>jeudi 14 décembre 2006 18 heures</i>	Communauté de Communes de Thiberville
<i>mardi 9 janvier 2007 14 heures 15</i>	Communauté de Communes de Beaumesnil
<i>vendredi 26 janvier 2007 17 heures 30</i>	Communauté des Communes Rurales de Brionne et Ville de Brionne

Monsieur le Président annonce enfin que la restitution de cette phase de diagnostic par PROSCOT et les échanges autour de ce diagnostic (une séance plénière suivie des 3 ateliers concomitants) devrait se dérouler le vendredi 30 mars 2007 après-midi.

Pour terminer, Monsieur le Président explique qu'un appel à projets « pôles d'excellence rurale » a été lancé fin décembre 2005 par l'Etat avec l'objectif de soutenir 300 initiatives locales bâties autour de partenariats publics-privés.

Après deux sessions de sélection, ce sont finalement 376 projets qui ont été labellisés (le 7 décembre 2006, le gouvernement a labellisé 200 nouveaux pôles d'excellence rurale parmi les 418 dossiers déposés le 30 septembre. Ces nouveaux pôles s'ajoutent aux 176 retenus en juin.).

Cet appel à projets s'appuyait sur quatre thématiques :

- services et accueil aux populations ;
- diffusion des technologies au bénéfice des entreprises ;
- valorisation, notamment touristique, de leurs patrimoines naturels et culturels ;
- valorisation des bio-ressources.

Sous l'impulsion de la Chambre d'Agriculture de l'Eure, qui a proposé le projet en partenariat avec la CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) NOVEOL, les communautés de communes de Thiberville et de Cormeilles se sont réunies derrière le Pays pour formuler une réponse efficiente à cet appel à projets national : il s'agit du projet « Bioénergies en vallées de la Risle et de la Charentonne ».

Concrètement, il s'agit d'implanter et d'exploiter une unité de pressage à froid de colza sur la commune de Thiberville.

Monsieur le Président se réjouit donc que le Pays Risle-Charentonne ait donc été labellisé en décembre 2006 **Pôle d'Excellence Rurale** pour son projet « Bioénergies en vallées de la Risle et de la Charentonne ».

Le rapport d'activités 2006 du Syndicat Mixte du Pays Risle-Charentonne est adopté.

II- FINANCEMENT DE L'ANIMATION DU PAYS

Monsieur le Président rappelle que dans le Contrat du Pays Risle-Charentonne 2000-2006, la Région Haute-Normandie s'était engagée à soutenir l'animation du territoire et la mise en œuvre du Contrat par le Syndicat Mixte du Pays Risle-Charentonne.

Cette participation financière était dégressive chaque année.

Pour l'exercice 2007, le dispositif concernant ce financement régional se poursuit en évoluant : il est, pour le Pays Risle-Charentonne, plus favorable que l'ancien.

Monsieur Joël BOURDIN sollicite l'assemblée pour se prononcer sur la subvention régionale pour le fonctionnement du Pays tel que suit :

Article 1 : Est sollicité de la Région Haute-Normandie le financement de l'animation de la structure porteuse du Pays Risle-Charentonne pour l'année 2007. En contrepartie, le Syndicat Mixte du Pays Risle-Charentonne s'engage à fournir toutes les pièces justificatives de la dépense (rapport d'activité intermédiaire, état récapitulatif des dépenses, rapport de synthèse).

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le financement de l'animation du Pays par la Région Haute-Normandie pour l'année 2007 est approuvé à l'unanimité.

III- CONTRIBUTIONS BUDGETAIRES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES ET DE LA COMMUNE INDIVIDUELLE

Monsieur le Président rappelle qu'afin d'équilibrer le Budget Primitif 2006, les contributions budgétaires des Communautés de Communes et de la commune individuelle, avaient dû être réévaluées à 1 euro par habitant (pour rappel, elles s'élevaient pour l'exercice 2005 à 0.83€ par habitant).

Par contre, le budget primitif 2007 est équilibré sans augmentation des participations des Communautés de Communes et de la commune individuelle.

Monsieur le Président demande donc à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur le maintien du montant actuel de la contribution financière de chaque collectivité membre, c'est-à-dire comme suit :

Article 1 : Pour l'exercice 2007, les contributions budgétaires s'élèvent à :

Communautés et Commune individuelle	Nombre d'habitants	Contribution en €/hab	Contribution totale en €
Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil	5 065	1€	5 065.00
Communauté de Communes du Canton de Beaumont-le-Roger	10 905	1€	10 905.00
Communauté de Communes de Bernay et des Environs	18 241	1€	18 241.00
Communauté de Communes Risle-Charentonne	4 734	1€	4 734.00
Communauté des Communes Rurales du Canton de Brionne	6 798	1€	6 798.00
Communauté de Communes du Canton de Broglie	6 815	1€	6 815.00
Communauté de communes du Canton de Rugles	8 270	1€	8 270.00
Communauté de Communes du Canton de Thiberville	7 240	1€	7 240.00
Commune de Brionne	4 736	1€	4 736.00
TOTAL	72 804		72 804.00

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le maintien du montant d'1 € par habitant pour la participation des Communautés de Communes et de la commune isolée est adopté à l'unanimité.

IV- ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2007

Monsieur le Président propose de délibérer sur le Budget Primitif 2007 ; celui-ci est lu par Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN. Le Budget Primitif 2007 se traduit comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Investissement (ordre + réel)	224 535.00 €	224 535.00 €
Fonctionnement (ordre + réel)	220 503.00 €	220 503.00 €
TOTAL	445 038.00 €	445 038.00 €

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le Budget Primitif 2007 est voté par nature et par chapitre par le Comité Syndical. Il est adopté à l'unanimité.

V- QUESTIONS DIVERSES

Les membres présents n'ont aucune question diverse.

L'ensemble des points figurant à l'ordre du jour ayant été abordé et l'assemblée n'ayant plus de questions à poser, le Président lève la séance à **18h30**.

PROCES VERBAL
DU COMITE SYNDICAL DU PAYS RISLE-CHARENTONNE
LUNDI 29 JANVIER 2007 A 17H45 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BERNAY

M. A. ANTHIERENS		Mme M-C. JOIN-LAMBERT	
M. C. BAISSÉ	ABSENT	M. F. JONES	EXCUSE
M. J. BORDAY		Mme M-F. LARROQUELLE	ABSENT
M. J. BOURDIN		M. G. LAUNAY	
Mme F. CANU		M. P. LAUNAY	ABSENT
M. H. CAPPELLE		M. D. MALCAVA	
M. F. CAVELIER		M. H. MAUREY	
M. G. CLOAREC	EXCUSE	M. M. PALLIER	ABSENT
M. COURVOISIER		M. G. PARIS	ABSENT
M. DELAPORTE	ABSENT	M. O. PINOCHE	
Mme DELAQUAIZE	EXCUSEE	M. L. PREVOST	
M. E. DESHAYES	ABSENT	M. J-J. PREVOST	
M. J. DESRUES	ABSENT	M. J. QUINTON	ABSENT
M. S. DESSON	ABSENT	M. H. ROORDA	
M.L. EON		M. J-C. ROUSSELIN	
M. P. ESPALDET		Mme N. SARAZIN	ABSENT
M. J-C. FRANCOIS	ABSENT	M. P. TOUFLET	
M. F. GOBRON	ABSENT	M. A-M. TOULOUSE	
M. J. GRAVELLE	ABSENT	M. M. VAMPA	
M. G. GRIMAULT	EXCUSE	M. Ph. WATEAU	
M. D. GUITTON			
M. J-F. HERVIEU			
M. A. HUCHE	ABSENT		